

TECHNIQUES DU BÂTIMENT DANS L'HABITAT COLLECTIF :

Terminologie, modes constructifs, pathologies et fonctionnement des équipements collectifs

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

2 journées en visioconférence de 7 heures (9h30-13h / 14h-17h30) soit au total 14 heures au total

PUBLIC VISÉ

- Directeur d'agence, Manager, Gestionnaire de copropriété et Gestionnaire locatif (immeubles en pleine propriété)
- Prérequis : Avoir des notions en gestion locative et en syndic

OBJECTIFS

- Connaître les principales techniques de construction, la terminologie du bâtiment et les modes de fonctionnement des équipements collectifs des immeubles d'habitation
- Analyser des pathologies et mettre en œuvre des mesures correctives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
 - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
 - la projection de documents ou graphiques,
 - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Monsieur Mathieu GILBERT : Il a occupé l'ensemble des postes de gestionnaire junior à directeur d'agence pour le groupe Foncia avant de créer sa propre structure de property management. Puis, il revend ses parts pour se consacrer à la formation et au conseil dans les métiers de l'administration de biens.

CONTENU DE LA FORMATION

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 2h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions - Réponses

Techniques bâtiment dans l'habitat collectif : terminologie, modes constructifs, pathologies et fonctionnement des équipements collectifs

Pour chacun des thèmes sont analysés : techniques de mises en œuvre, terminologies et pathologies

- Les principales caractéristiques des sols et les différents types de fondations
- Élévation :
 - ✓ Murs
 - ✓ Refends
 - ✓ Planchers

Dernière mise à jour : 11 janvier 2022

- Ouvertures, baies et menuiseries
- Toitures
 - ✓ Charpente
 - ✓ Couverture
- Etanchéité :
 - ✓ Étanchéité accessible ou non,
 - ✓ Toitures végétalisées
- Extérieurs :
 - ✓ Murs de soutènement
 - ✓ Réseaux
- Equipements collectifs :
 - ✓ Électricité,
 - ✓ Plomberie :
 - ✓ Ventilation, chauffage
 - ✓ Ascenseurs

DEBAT ET QUESTIONS-REPONSES AVEC LES PARTICIPANTS

Les participants pourront, à tout moment au cours de cette journée, intervenir et poser les questions.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 618 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 515€ HT)
- 720 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 600 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ

En cas de nécessité d'adaptation de la formation à des personnes en situation de handicap, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.